

Les Rendez-Vous Parlementaires du Contribuable

N°55

Le 26 novembre 2019

« Éoliennes : un business écologique contestable payé par les contribuables »

*Présidé par Laure de La Raudière
Députée d'Eure-et-Loir (3^e circonscription)*

Résumé

Sous prétexte de sauver la planète, le vent de folie des éoliennes s'est abattu sur les campagnes françaises. Ces monstres d'acier sont devenus un véritable business, le marché de l'éolien se chiffrant à plus d'une centaine de milliards d'euros sur 20 ans. Présidant ce 55^e Rendez-Vous Parlementaire du Contribuable, Laure de la Raudière, députée d'Eure-et-Loir, a appelé à l'arrêt des subventions, et à la mise en place d'un moratoire sur l'éolien terrestre et maritime, quand il n'y a pas de consensus politique local. L'expert de l'éolien, Fabien Bouglé, auteur de *Éoliennes, la face noire de la transition écologique*, a rétabli un certain nombre de vérités face aux nombreuses *fake news* des promoteurs éoliens et des ONG qui les accompagnent. Les éoliennes polluent les sols, nuisent à la santé humaine et animale, conduisent à une augmentation des émissions de gaz à effets de serre, le tout aux frais des contribuables et des consommateurs.

Sommaire

Présentation

par Eudes Baufreton, directeur de Contribuables Associés

Page 5 à 6

Introduction

Par Laure de La Raudière, députée d'Eure-et-Loir (3^e circonscription)

Page 6 à 8

« Des éoliennes inutiles, coûteuses et dangereuses »

Par Fabien Bouglé, expert de l'éolien, auteur de *Éoliennes, la face noire de la transition écologique* (Le Rocher)

Page 8 à 21

Débat avec les députés

Page 21 à 32

Conclusion

par Eudes Baufreton

Page 32

Députés présents :

Thibault BAZIN	Guy BRICOUT
Dino CINIERI	Jean-Pierre DECOOL
Claude de GANAY	Pierre CORDIER
Marie-Christine DALLOZ	Yves DANIEL
Rémi DELATTE	Laure de LA RAUDIÈRE
Stéphane VIRY	José ÉVRARD
Emmanuel MAQUET	Gérard MENUUEL
Éric PAUGET	Bérengère POLETTI
Vincent ROLLAND	Charles de LA VERPILLIÈRE

Députés représentés :

Julien AUBERT	Sophie AUCONIE
Valérie BEAUVAIS	Jean-Yves BONY
Jean-Claude BOUCHET	Valérie BOYER
Xavier BRETON	Bernard BROCHAND
Fabrice BRUN	Gérard CHERPION
Paul CHRISTOPHE	Francis HILLMEYER
Olivier DASSAULT	Célia de LAVERGNE
Vincent DESCŒUR	Jean-Pierre DOOR
Marianne DUBOIS	Nicolas DUPONT-AIGNAN
Laurent FURST	Annie GENEVARO
Philippe GOSSELIN	Michel HERBILLON

***Les Rendez-Vous
Parlementaires
du Contribuable***

***N°55
26 Novembre 2019***

***« Éoliennes : un
business écologique
contestable payé par
les contribuables »***

***Les Rendez-Vous
Parlementaires
du Contribuable***

***N°55
26 Novembre 2019***

***« Éoliennes : un
business écologique
contestable payé par
les contribuables »***

Députés représentés suite :

Patrick HETZEL Sébastien LECLERC

Marc LE FUR Marie-France LORHO

Gilles LURTON Didier QUENTIN

Guy TEISSIER Jean-Charles TAUGOURDEAU

Pierre VATIN Laurence TRASTOUR-ISNART

Patrice VERCHÈRE Arnaud VIALA

Jean-Luc WARSMANN

Présentation
par **Eudes Baufreton**
directeur de Contribuables Associés



Bienvenue à cette réunion organisée par Contribuables Associés et présidée par Mme Laure de La Raudière, députée de la 3^e circonscription d'Eure-et-Loir. Ce Rendez-Vous s'inscrit dans le cadre des travaux parlementaires que nous menons avec les députés. Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais vous dire un mot de notre **Argus des députés** car la réunion de ce soir entre dans le cadre de cet Argus. Il est donc important que vous soyez présents et que, d'autre part, vous puissiez cosigner, lorsque l'on vous y invite et si vous en êtes d'accord, nos propositions de textes de loi (PPL). Votre présence, tout autant que le fait de cosigner les PPL, comptent dans la note finale le de l'Argus. Je sais que quelques-uns parmi vous se sont étonnés parfois de ne pas avoir vu passer tous les documents. C'est pourquoi je vous invite à être vraiment vigilants quant aux communications que nous vous adressons.

Il s'agit donc ce soir du **55^e Rendez-Vous Parlementaire de Contribuables Associés**, portant sur le contestable business de l'éolien payé par les contribuables. Car l'idée, pour ne pas dire l'idéologie, selon laquelle l'électricité éolienne va sauver l'humanité, est devenue un véritable business, ce marché se chiffrant à plus d'une centaine de milliards d'euros. 20 milliards d'euros ont déjà été investis dans l'installation, sur notre territoire, de 8 000 éoliennes, et, a priori, 120 milliards d'euros le seront dans les vingt prochaines années, tout cela avec notre argent.

« Ce Rendez-Vous s'inscrit dans le cadre des travaux parlementaires que nous menons avec les députés »

« *Des sommes colossales sont financées par les contribuables et les consommateurs* »

Si ces sommes colossales sont financées par les contribuables, elles le sont aussi par les consommateurs d'électricité qui auront déboursé, pour la seule année 2017, 5,6 milliards d'euros de surcoût lié au tarif national des énergies renouvelables de source éolienne, via leur facture EDF.

Autant de milliards financés grâce à la CSPE (contribution au service public de l'électricité), la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques), au certificat vert, à la hausse sur les carburants au nom de la transition énergétique, aux subventions d'État, et autres alibis écologiques. Au nom de la prétendue écologie, un véritable vent de folie s'abat sur les contribuables et consommateurs qui, soit dit en passant, ne font qu'un.

Pour explorer ce sujet en profondeur, nous avons le plaisir d'accueillir Fabien Bouglé, expert de l'éolien depuis dix ans, auteur de *Éoliennes, la face noire de la transition écologique* (éditions du Rocher), livre que je vous invite à vous procurer et à lire. Fabien Bouglé est par ailleurs chef d'entreprise dans le secteur financier et culturel et il est élu municipal. Avant de lui laisser la parole, je propose que madame la députée introduise le sujet.



Introduction

par **Laure de la Raudière**
Députée d'Eure-et-Loir

Merci beaucoup et merci également à mes collègues d'être présents et, pour certains d'entre eux, d'avoir été assidus à la commission d'enquête qui a présenté ses conclusions ce matin. [*Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique*, N.D.E] Nous sommes donc dans l'actualité avec cette réunion ! **Merci à Contribuables Associés, ainsi qu'au Collectif Énergie et Vérité, pour l'organisation de cette réunion.** Je pense qu'il est extrêmement important que nous puissions faire de la pédagogie sur le sujet de la transition énergétique et sur la place que prend finalement l'éolien dans notre programmation pluriannuelle de l'énergie.

Il y a un élément sur lequel nous sommes tombés d'accord au sein de la commission d'enquête et c'est un fait : **les énergies renouvelables, et en particulier l'éolien, ne contribuent pas à l'objectif de lutte contre le réchauffement climatique.**

Je le répète, c'est un fait, et la rapporteure, comme le président, comme les députés qui ont été assidus, tous sont d'accord pour affirmer cela. Il y a eu, dans cette commission d'enquête, du bon sens, de la rigueur intellectuelle par rapport à ce que l'on entend et à tout ce que l'on peut dire sur cette énergie prétendument propre.

Non, elle n'est pas plus propre que le nucléaire. Corrélativement au réchauffement climatique, l'éolien produit 12 grammes de CO₂ par kilowatt-heure (kWh), là où le nucléaire en produit 11 grammes. Ce seul élément est déjà important pour poser les enjeux financiers : pourquoi dépense-t-on autant de milliards pour ne pas contribuer du tout à la lutte contre le réchauffement climatique ? Telle est la question que je voulais mettre en avant.

La seconde tient au fait que l'éolien n'est pas une bonne énergie. L'éolien ne produit pas nécessairement d'énergie au moment où l'on en a besoin. Et il n'y a pas aujourd'hui, et il n'y aura pas avant un temps que l'on ne sait pas déterminer, de capacité de stockage de l'électricité. **Du fait de son intermittence, l'éolien n'est pas une énergie pilotable et n'est donc pas une énergie efficace.**

Le troisième point que je voulais soulever – mais vous l'avez abordé, Eudes Baufreton, dans votre introduction, et cela est au cœur du sujet des réunions de Contribuables Associés –, c'est **le coût exorbitant pour les finances publiques par rapport à l'objectif poursuivi**. Aujourd'hui, en ce qui concerne nos dépenses énergétiques, il est possible de gagner dans le cadre de notre lutte contre le réchauffement climatique, aussi bien dans le bâtiment que dans les transports. Mais il se trouve que ce n'est pas là que l'on met majoritairement des dépenses fiscales et publiques pour lutter contre ce réchauffement. Il y a donc naturellement un problème sur l'éolien.

Ce qu'il faut aussi y voir, et Fabien Bouglé vous en parlera, c'est qu'il y a un véritable scandale : l'éolien est décrit, au fil des auditions que nous avons eues, comme une énergie mature, c'est-à-dire que le prix de production se rapproche, au moins pour l'éolien terrestre, du prix du marché. Dans ce cas-là, pourquoi continue-t-on à subventionner l'éolien ? Pourquoi y a-t-il toujours une compensation de rémunération ? C'est un point d'accord de plusieurs députés qui ont voulu proposer cette recommandation, à savoir que maintenant, comme le dit le président Aubert, il faut retirer leurs petites roues à ces vélos éoliens pour qu'ils puissent avancer tout seuls ! Sachant qu'ils nous coûtent, comme vous l'avez bien précisé, monsieur Baufreton, des milliards d'euros tous les ans, avec déjà 25 milliards d'euros dépensés et de l'ordre de 70 milliards à venir, engagés ou dans la programmation pluriannuelle de l'énergie. Ces sont des sommes considérables par rapport à nos marges de manœuvre en termes de dépenses publiques.

« L'énergie éolienne n'est pas plus propre que le nucléaire »

« *On voit sur
notre territoire
des promoteurs
éoliens agir
avec des
comportements
dignes du
Far-West* »

Le dernier point que je voudrais aborder, et qui n'est pas des moindres pour les politiques que nous sommes, concerne l'acceptabilité sociale. Au début, quand vous n'aviez que quelques éoliennes sur votre territoire, c'était accepté. Telle était la situation il y a une quinzaine, une dizaine d'années. Mais depuis environ dix ans, on voit sur notre territoire des promoteurs éoliens agir avec des comportements dignes du Far-West, venant à la rigueur discuter un peu avec les maires locaux, mais ce n'est pas toujours le cas ; ils viennent implanter des éoliennes à proximité de la commune voisine, même si la commune voisine est vent debout contre. Et tout cela dans une opacité complète vis-à-vis de la population, et en se drapant dans le prétexte de la lutte contre le réchauffement climatique. **Ce n'est plus tolérable, ce n'est plus acceptable, si bien que de plus en plus de députés se rejoignent sur le fait qu'il faut à la fois mettre fin à cette gabegie des dépenses publiques** et également à cette zizanie créée dans nos territoires au profit de promoteurs privés ou quelquefois, il faut le dire, de propriétaires fonciers. Voici l'introduction que je souhaitais faire et je remercie beaucoup Fabien Bouglé, expert dans ce domaine et ayant écrit récemment un livre au retentissement certain, d'être présent à nos côtés pour témoigner de ses enquêtes. Merci encore.



***Des éoliennes inutiles, coûteuses
et dangereuses***

par **Fabien Bouglé**, expert de l'éolien,
auteur de *Éoliennes, la face noire de la
transition écologique* (Le Rocher)

Madame la députée, Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur Baufreton, directeur de Contribuables Associés, , je suis très honoré de m'exprimer ce soir dans cette institution qu'est l'Assemblée nationale, la représentation du peuple, pour présenter rapidement mes conclusions de dix ans d'enquête sur les éoliennes.

J'ai rédigé ce livre après deux combats principaux : le premier m'a conduit à lutter contre les éoliennes terrestres et à lever le voile, en lien avec le Service central de prévention de la corruption, sur le scandale des prises illégales d'intérêts, massives dans le domaine de l'éolien terrestre.

Cette institution du ministère de la Justice, que je viens de nommer, avait en effet signalé en 2014 un phénomène d'ampleur, qui conduisait les magistrats de ce service à enquêter très largement dans la France entière avec plus de 250 dossiers ouverts. Malheureusement, la fusion de ce Service central de prévention de la corruption avec l'Agence française anticorruption, deux ans après cette alerte, a provoqué la fin de toute étude sur ce dossier au niveau national.

Par la suite, j'ai également dévoilé et contribué à dévoiler – puisque certains députés ici présents ont aussi joué là un rôle fondamental par leurs questions écrites à l'Assemblée nationale – le scandale du tarif de rachat de l'électricité des éoliennes en mer à 220 euros le mégawatt-heure (MWh). Ce qui a permis d'ailleurs au *Figaro* d'écrire que les éoliennes en mer étaient des 2CV payées au prix de Rolls Royce. Le gouvernement, en 2018, a donc renégocié le tarif de rachat qui est passé de 220 euros/MWh – (soit cinq fois le prix habituel du brut de l'électricité) – à 180 euros/MWh en intégrant les raccordements, puisque l'on parle de 150 euros, auxquels il faut ajouter de 25 à 30 euros pour le raccordement, ce qui fait encore une subvention totale de 30 milliards d'euros.

Lorsque j'ai appris que l'Assemblée nationale avait créé une commission d'enquête parlementaire, j'ai donc synthétisé dans ce livre, *Éoliennes, la face noire de la transition écologique*, l'ensemble des informations en ma possession suite à mes enquêtes et au travail de lutte contre l'implantation des éoliennes dans notre pays. Cet ouvrage a été adressé au président de la République, aux différentes institutions et j'espère qu'il fera bouger les lignes. **J'aimerais, ce soir, émettre une alerte auprès des députés qui sont présents. Une alerte qui a pour objectif la protection de notre pays, aujourd'hui défiguré par ces éoliennes**, mais qui tient aussi à l'acceptabilité sociale de ces dernières. J'étais hier soir avec le député Xavier Batut à une réunion d'information auprès de la population, et je peux vous affirmer que le monde rural, tout autant que le monde de la mer, est très en colère et remonté contre l'implantation – je vais utiliser un mot fort – presque totalitaire de ces éoliennes, sans aucune concertation, sans aucune prise de conscience. Tout ceci alors même que les éoliennes ne correspondent pas à la nature écologique qu'elles prétendent incarner.

« *Les éoliennes en mer, des 2CV payées au prix de Rolls Royce* »

« *Greenpeace n'est pas une ONG mais, en vertu de sa filiale Greenpeace Énergie, un promoteur éolien* »

Elles constituent **un véritable scandale écologique**, et ce sera le premier point que je vais développer. Mon deuxième point portera sur **le scandale sanitaire** et sur son impact en termes de biodiversité, c'est-à-dire en quoi les éoliennes, non seulement ne contribuent pas à la baisse des émissions de gaz à effets de serre, mais ont de plus un impact très fort sur la faune, la flore et sur les habitants. Enfin, je m'intéresserai à **cette catastrophe financière** que l'on peut difficilement comprendre, compte tenu des deux premiers points énoncés.

Je rappellerai tout d'abord que Greenpeace n'est pas une ONG mais, en vertu de sa filiale Greenpeace Énergie, un promoteur éolien. Ce n'est pas une structure d'intérêt général, mais une structure dont le bras droit a intérêt à calomnier notre électricité nucléaire, parce que son bras gauche bénéficie de l'industrie éolienne, dans la mesure où elle est elle-même promoteur éolien. Or Greenpeace nous dit, dans sa propagande, que les éoliennes sont de jolies fleurs destinées à sauver la planète, ce que vous pouvez voir sur son site Internet. De jolies pâquerettes, de jolies marguerites. Mais pour vous dévoiler ce que sont en réalité les éoliennes, je vais vous montrer quelques photos afin que vous visualisiez bien le problème.

Sur la première photo:



On voit un socle d'éolienne, c'est-à-dire d'abord 50 tonnes de ferraille ; sur la seconde apparaît l'éolienne finale, soit 1 500 tonnes de béton armé. Le droit oblige les promoteurs éoliens à désinstaller les éoliennes en fin de vie, avec une caution de 50 000 euros.

Croyez-vous que 50 000 euros vont suffire à ôter ne serait-ce que ces 1500 tonnes de béton armé, l'équivalent des bunkers allemands qui sont restés sur nos côtes. L'obligation légale est que les socles en béton soient rabotés d'un mètre, si bien que les promoteurs ont trouvé la parade : ils descendent ce socle d'un mètre pour éviter d'avoir à le raboter. Le pire se produit dans le cadre du *repowering*, c'est-à-dire la réinstallation d'éoliennes : si ces dernières sont plus puissantes, le socle en béton ne pourra pas être réutilisé, si bien qu'il faudra en installer un autre à côté du premier. Voilà pour ce qui a trait au socle. Je ne parlerai pas du mât de l'éolienne qui, lui, est recyclable.

Le deuxième élément important porte sur les terres rares. Il faut utiliser entre 200 kilos et une tonne de terres rares dans une nacelle d'éolienne. Les modèles plus récents en exigent davantage. Le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), à la page 106 de son rapport de présentation, explique ces chiffres.

Par ailleurs, la PPE précise que les éoliennes représentent le système de production d'électricité qui demande le plus de terres rares. Les éoliennes en mer en nécessitent également, de l'ordre d'une tonne environ, en raison du milieu marin, ce qui est compréhensible. Ces terres rares sont extraites en Chine, dans la région de Mongolie-Intérieure, et plus particulièrement à Baotou, le centre principal. C'est-à-dire que pour fabriquer des usines prétendument écologiques –les éoliennes –, on est obligé de provoquer un saccage écologique dans des pays comme la Chine.



« Pour fabriquer les éoliennes, on est obligé de provoquer un saccage écologique dans des pays comme la Chine »

**« À Baotou, la
radioactivité
mesurée est
trois fois
supérieure
à celle de
Tchernobyl »**



Une seconde photo vous montre un lac toxique : pour obtenir les terres rares, en effet, il y a une immense mine à ciel ouvert, où sont broyées des quantités industrielles de pierre et de terre dont on fait une fine poudre. Afin de séparer les métaux rares de la poudre, on procède à dix bains d'acide sulfurique et oxalique. Ces bains sont rejetés dans un lac toxique dont les eaux s'infiltrant dans les nappes phréatiques entraînent des leucémies d'enfants, assez nombreuses, en Mongolie-Intérieure. Le pire, c'est que ce système qui permet de séparer les métaux de la poudre conduit aussi à de la radioactivité : à Baotou, la radioactivité mesurée est ainsi trois fois supérieure à celle de Tchernobyl. Ce sont des éléments chiffrés, documentés et je ne reprends que des études internationales menées sur ce sujet.

En France, les extractions de ces terres rares ont été arrêtées tant les impacts étaient importants, et Rhône-Poulenc a totalement vendu son activité d'extraction en France à la fin des années 1990. C'est la raison pour laquelle la Chine en détient aujourd'hui le monopole et c'est pourquoi l'on assiste à cette guerre économique entre les États-Unis et la Chine. Cette dernière détenant le monopole des terres rares, elles sont devenues un enjeu géostratégique.



Sur cette autre photo, vous pouvez voir un ouvrier s'occupant d'un bain d'acide sulfurique. Un journaliste de la presse anglaise explique très bien les conditions lamentables dans lesquelles vivent les ouvriers dans ces usines.



D'autres photos vous indiquent de quelle manière sont extraites les terres rares.

Le troisième élément nécessaire à la réalisation des éoliennes, et le plus important, ce sont les pales. À Cherbourg, on vient d'annoncer qu'une usine venait de fabriquer des pales de plus de 100 mètres de long. Celles-ci sont réalisées en fibre de carbone, ou en fibre de verre pour les éléments les plus anciens.

**« À
Cherbourg,
on vient
d'annoncer
qu'une usine
venait de
fabriquer des
pales de plus
de 100 mètres
de long »**

*« Les pales
d'éoliennes
ne sont pas
recyclables »*

Il faut bien réaliser et savoir que les pales d'éoliennes ne sont pas recyclables. La presse allemande, Veolia, tous les scientifiques le précisent, et même des experts allemands : quand on brûle des pales d'éoliennes, cela entraîne un cancer aussi important que celui dû à l'amiante. On ne peut pas brûler ces pales, pas plus que les broyer. La seule solution consiste donc à les enterrer.



Voici quelques photos toutes récentes, datant du mois d'août 2019, prise dans le Wyoming, sur laquelle vous voyez une décharge de pales d'éoliennes.

La presse américaine évoquait, à propos des décharges de pales d'éoliennes installées en Afrique, la satisfaction d'un maire de village car cela va lui rapporter 750 000 dollars, en contrepartie de ces enfouissements. **Si l'on intègre les différents constituants d'une éolienne, on peut avancer que l'on est très loin des jolies pâquerettes de Greenpeace.** Il faut donc se méfier de la propagande véhiculée par des ONG ayant un intérêt au développement de ces éoliennes.

Maintenant, en ce qui concerne le mode de fonctionnement des éoliennes, le facteur de charge est de 22 %. Qu'est-ce que le facteur de charge ? Il a pour fonction de calculer l'intermittence. Tout le monde peut constater, dans les campagnes, que les éoliennes ne fonctionnent pas tout le temps. Ou bien il y a trop de vent, et l'on est obligé de les arrêter, ou bien, au contraire, il n'y en a pas assez, et elles ne tournent pas. **Ce facteur de charge calcule la production d'une éolienne sur une année par rapport à sa capacité maximale de production (sa capacité théorique de production) et ce calcul nous donne un ratio de 22 %.** Un universitaire économiste anglais a déterminé que le facteur de charge était de 24 % pour les éoliennes anglaises au bout d'un an, de 15 % au bout de dix ans et de 10 % au bout de quinze ans. Ce qui veut dire que plus l'éolienne vieillit, moins elle produit d'électricité.

Pour compenser cette intermittence, nous sommes obligés d'utiliser les énergies fossiles : pétrole ou gaz pour la France, lignite ou charbon pour l'Allemagne. Je rappelle que le bilan carbone pour le charbon est de 1 000 g/kWh, celui du fuel est de 700 g/kWh, celui du gaz de 418 g/kWh. Nous avons un chiffre pour le nucléaire qui est de 6 g/kWh, et pour l'éolien – en ayant intégré le facteur de charge, le fait que l'éolien ne fonctionne pas tout le temps – j'ai 50 g/kWh, mais il y a différentes sources. Certains disent effectivement que l'éolien est à peu près au niveau du nucléaire. J'ai moi-même une source qui donne une valeur un peu supérieure. En tout état de cause, ce qui doit venir en complément de l'éolien, quand celui-ci ne fonctionne pas, ne peut pas être l'industrie nucléaire, car elle est très peu pilotable. Nous sommes obligés d'utiliser des industries fonctionnant aux énergies fossiles, car elles sont très rapides à mettre en œuvre.

« Pour compenser l'intermittence des éoliennes, nous sommes obligés d'utiliser les énergies fossiles »

« Depuis le développement des éoliennes en 2014, 2015 et 2016, il y a eu en France une augmentation des émissions de gaz à effets de serre de l'ordre de 20% »

C'est la raison pour laquelle en Allemagne, malgré 500 milliards d'euros dépensés dans les énergies éoliennes ou dans l'électricité photovoltaïque, il n'y a pas eu de baisse des gaz à effets de serre en raison de l'émission de ces gaz produits par les usines au charbon et au lignite. Usines qui, entre parenthèses, nous envoient leurs rejets avec les vents d'est. La pollution "française" est donc aussi en partie due aux usines de lignite allemandes. **Il faut savoir que l'Allemagne produit dix fois plus d'émissions de gaz à effets de serre que la France, et il faut également se souvenir que la France est à 90 % décarbonée.**

Alors, quand Greta Thunberg vient dire qu'il faut agir contre la France, il faut quand même préciser que nous sommes l'un des pays les plus vertueux, et nous n'avons de ce fait aucune leçon à recevoir de l'Allemagne en termes d'émissions de gaz à effets de serre. Ce serait même une hérésie que de vouloir transformer une électricité décarbonée en une électricité intermittente qui nous oblige à avoir des émissions de gaz à effets de serre par des générateurs au pétrole ou au gaz.

D'ailleurs, RTE (Réseau de transport d'électricité), et je l'ai mentionné dans mon livre, précise en 2017 que depuis le développement des éoliennes en 2014, 2015 et 2016, il y a eu en France une augmentation des émissions de gaz à effets de serre de l'ordre de 20 %. On voit bien la corrélation entre le développement de l'éolien et l'augmentation de ces gaz. En réalité, paradoxalement, on obtient en installant des éoliennes des résultats inverses à ceux recherchés par leur installation.

Voici ce qu'il en est pour la partie écologique : non seulement dans son mode de fonctionnement, mais aussi dans sa construction et dans son intermittence, l'éolien ne répond pas aux objectifs de transition écologique et de transition énergétique.

Mais de plus, deuxième point de mon intervention, cela a des conséquences importantes à la fois pour les humains, mais aussi pour les animaux. Des personnes sont aujourd'hui malades. Pour quelles raisons ? Tout simplement parce que les éoliennes émettent des infrasons. Ceux-ci ne sont pas des sons audibles par l'oreille humaine.

Ce sont des sons à basse fréquence que l'on n'entend pas, mais qui peuvent avoir des conséquences désastreuses sur la santé, et qui conduisent, dans le monde entier, à l'émergence d'un syndrome éolien : mauvaise santé, problème de sommeil, céphalées, tachycardie, troubles de l'équilibre, insomnies. Les personnes qui vivent à côté des éoliennes expriment un mal-être très important en partie dû aux infrasons. Ce n'est pas la seule conséquence.

Il y a aussi des **effets stroboscopiques** (dû au passage des pales dans la lumière du soleil) et des nuisances liées à l'électricité diffusée dans le sol par les câbles de raccordement enfouis sous la terre, ce qu'on appelle l'électricité sale. Ainsi à Nozay, un village de Loire-Atlantique, dans lequel, depuis l'installation des éoliennes, 300 vaches sont mortes, et où il y a un problème de cadre de vie pour les habitants. Ce syndrome éolien a donc été reconnu dans le monde entier.

Les effets des infrasons ont été reconnus par la NASA : il y a déjà trente ans qu'ils ont identifié l'impact de ces sons à basse fréquence sur les humains. Le docteur Wolfgang Müller vient d'écrire un livre, sorti en juillet 2019, qui explique les modifications moléculaires se produisant chez les personnes confrontées à ces infrasons. Il explique le mécanisme mécanique qui fait que ces infrasons sont diffusés jusqu'à 20 km du lieu d'implantation des éoliennes.

Par ailleurs, les infrasons, et ce sont toujours des informations documentées, sont aujourd'hui utilisés par les États-Unis et par la Chine comme armes de guerre. Les États-Unis utilisent une arme, avec les tanks, pour disperser la foule au moment des manifestations, avec un système large, tandis que les Chinois ont utilisé une arme de dispersion des foules avec un pistolet à infrasons qui entraîne des maux de tête, des vertiges, des nausées, c'est-à-dire exactement les mêmes troubles que ceux ressentis par les voisins des éoliennes.

Le monde animal n'est pas non plus épargné par les problèmes dus aux éoliennes. Notamment les rapaces, dont le milan royal, grande victime des éoliennes. En Inde, une universitaire indienne a établi que 75 % des rapaces, et notamment le milan royal, avaient disparu. Aux États-Unis, un promoteur éolien a été condamné à un million de dollars d'amende pour ne pas avoir respecté une convention internationale signée par les États-Unis en matière de protection des oiseaux.

« Les personnes qui vivent à côté des éoliennes expriment un mal-être très important »

*« La crise des
Gilets jaunes
est liée à
l'augmentation
obligatoire de
la taxe carbone
pour financer
les subventions
à l'éolien »*

Un universitaire a établi l'hécatombe que les éoliennes provoquent sur les chauves-souris, indispensables à la pollinisation de beaucoup de plantes médicinales, et qui sont aussi un insecticide naturel. Les chauves-souris sont des victimes très importantes. Sur l'île de Man, une étude ornithologique a prouvé qu'entre 50 et 75 % des espèces d'oiseaux marins présentes avaient disparu.

Le Conseil national de la protection de la nature, entité du ministère de l'Écologie, a émis **une alerte dans le cadre du projet de parc éolien entre l'île d'Yeu et celle de Noirmoutier**, expliquant que cela allait avoir d'énormes conséquences sur les oiseaux marins, les mêmes qui sont constatées sur l'île de Man. Les baleines s'échouent à cause des infrasons. On en a des exemples dans les parcs éoliens de la mer du Nord, aux États-Unis également avec, dans le Rhode Island, une enquête parlementaire qui a été ouverte sur cette question-là depuis l'installation d'un parc éolien en bordure des côtes et où il y a eu des échouages de baleines. Les poissons disparaissent. **Monsieur le député Maquet, vos pêcheurs subissent de plein fouet la seule installation des pieux, qui ont fait partir 50% des ressources de pêche. Vous imaginez ce que cela donnera le jour où des éoliennes seraient susceptibles d'être installées.** On le voit, il y a à la fois des impacts très forts sur la santé humaine – et je n'entre pas dans les détails, car il y a beaucoup d'études réalisées dans le monde entier, que ce soit au Canada, en Australie, aux États-Unis et ailleurs –, mais également des impacts extrêmement sévères sur les oiseaux, les chauves-souris et sur le monde marin.

Pourquoi tout cela ? Pourquoi insiste-t-on à ce point sur l'installation des éoliennes ? On a commencé il y a vingt ans avec une électricité subventionnée, c'était l'arrêté Cochet. Vous l'avez dit, madame la députée, on nous répète, partout, que le marché est arrivé à maturité. Pourtant, on maintient artificiellement un tarif subventionné qui n'a plus de raison d'être. Pour les six centrales éoliennes en mer prévues entre Le Tréport et Noirmoutier, on arrive à 30 milliards de subventions. Pourquoi ? Le parc de Dunkerque est à 45 euros le MWh, soit au prix du marché. Pourquoi continuons-nous à subventionner ces six éoliennes en mer ? Subventions qui partent directement dans la poche des industriels et qui sont financées par la taxe carbone sur l'essence, la TICPE, et par les taxes sur les factures d'électricité, la CSPE. La crise des Gilets jaunes, je vous le rappelle, est liée à cette augmentation obligatoire de la taxe carbone, car il faut absolument financer ces subventions dans l'éolien.

C'est le CAS, le compte d'affectation spéciale, qui est alimenté par les taxes sur l'essence et ce compte permet de financer les subventions aux promoteurs éoliens.

Beaucoup plus grave, en termes d'indépendance énergétique, nous sommes en train de donner de l'argent public français à des entreprises qui ne sont plus contrôlées par des entreprises françaises. Les deux centrales éoliennes, celles du Tréport et de Noirmoutier, appartiennent à 60 % à un consortium sino-japonais, et il s'agit de l'argent des Français ! Mesdames et messieurs les députés, il en va non seulement de notre indépendance énergétique, mais aussi de cet argent qui s'envole pour rien. Pour l'éolienne sur terre, 80 euros le MWh de subventions : **on nous dit que le marché est à maturité, alors, pourquoi sommes-nous encore dans un système subventionné vingt ans après ?** Le total représente 30 à 40 milliards. De plus, comme EDF ne peut pas compenser le prix d'achat avec la CSPE, l'État doit 9 milliards d'euros à EDF. On arrive à des sommes gigantesques. Pire encore, RTE a annoncé que, pour déployer ce nouveau système de production électrique, il allait y avoir pour 33 milliards d'euros de changement du système actuel.

J'évalue le tout à environ 100 milliards d'euros, en prenant les subventions que l'on doit payer aux régions pour les différents systèmes de logistique qui sont à aménager. Aux alentours de 100 milliards d'euros, donc, rien que pour l'éolien terrestre et marin, plus le photovoltaïque, plus l'argent déjà dépensé, environ 30 milliards d'euros. À quoi tout cela sert-il ? Nous avons une production d'électricité excédentaire de 7 % et nous produisons 5 % d'électricité d'origine éolienne, c'est-à-dire que ces 5 % sont subventionnés et que nous revendons à nos voisins, en particulier à l'Allemagne, cette électricité subventionnée au prix du brut. Quel est ce non-sens ? Cela n'a plus aucun sens ! Surtout si l'on considère que, dans vingt ans, ces 100 milliards d'euros dépensés ne correspondront plus à des infrastructures existantes, puisque, à ce moment-là, les éoliennes qui auront été installées aujourd'hui seront en fin de vie. Comme nous l'avons vu, une éolienne a une durée de vie de vingt ans seulement. **Nous aurons dépensé des centaines de milliards d'euros pour rien, à la différence de notre parc électronucléaire, qui, je le crois, a coûté 80 milliards d'euros, mais dont les infrastructures durent de soixante à quatre-vingts ans.** Il arrive un moment où il est nécessaire de faire attention à ce que l'on fait.

« Nous sommes en train de donner de l'argent public français à des entreprises qui ne sont plus contrôlées par des entreprises françaises »

« En tant que députés, vous avez les moyens d'obtenir des économies vis-à-vis de tout cet argent dépensé »

Je ne voudrais pas être plus long, mais je crois que le côté sombre de ces éoliennes, qui représentent prétendument la vertu écologique et que l'on apparente à de jolies fleurs, est très largement entaché. En tant que députés, vous avez les moyens d'obtenir des économies vis-à-vis de tout cet argent dépensé. **Malheureusement, aujourd'hui, ces éoliennes sont une imposture grave, elles servent à financer par de l'argent public des intérêts privés** ; sans parler de la corruption, de la mafia qui s'est investie dans le sujet, notamment Cosa Nostra qui a largement infiltré, dans les paradis fiscaux notamment et dans certains pays européens, la filière éolienne. La presse italienne s'est fait l'écho de nombreux cas prouvant l'implication de la mafia, qui a totalement contrôlé le marché de l'éolien dans le pays, voire au-delà.

Face à cette alerte que je lance, il y a deux réponses, apportées dans les conclusions de l'enquête parlementaire par les députés qui se sont exprimés. **Il faut principalement supprimer les subventions à l'éolien – ce qui se passe d'ailleurs en Allemagne –**, car cela n'a plus aucun sens aujourd'hui de subventionner une filière qui se dit elle-même mature, et il faut arrêter la filière éolienne. Lors de la COP 24, la Pologne a décidé d'arrêter tout cela et de mettre en place un plan de désinstallation des éoliennes existantes d'ici 2040. La Norvège vient d'arrêter son plan national d'installation d'éoliennes. **Au niveau européen, on note une baisse de 30 % des éoliennes installées**, et même de 82 % en Allemagne – ils n'en ont installé que 35 au premier semestre 2019– et dans le monde, la baisse pour ces trois dernières années est de 20 %. Il y a aujourd'hui une prise de conscience internationale et il serait vraiment dommage que la France soit la dernière à réagir et qu'elle se trouve être le dindon de la farce des commerciaux de l'éolien, qui, voyant qu'ils n'ont plus de marchés dans les autres pays, se précipitent chez nous avec des méthodes de lobbying absolument contestables.

L'Ofate, l'Office franco-allemand pour la transition énergétique, est un organisme comprenant des industriels allemands, des syndicats de promoteurs allemands, et qui est financé à hauteur de 38 % par l'argent public, par le ministère de l'Écologie français, par le ministère de l'Industrie allemand. **Cette association de droit allemand est un lobby dont l'adresse se trouve au ministère de l'Écologie français** : ce lobby a infiltré notre ministère ! Ces informations que je vous donne sont tout à fait officielles et très graves.

Nous n'avons plus de filière industrielle car nous avons vendu en la matière la partie " énergies renouvelables " d'Alstom et d'Areva, si bien que ceux qui ont intérêt au développement de l'éolien sont bien les Allemands. Comment se fait-il alors qu'il y ait, au sein de notre ministère de l'Écologie, un lobby dont les intérêts sont ceux des industriels allemands et que nous ayons cette hiérarchie parallèle, je pèse mes mots, qui nous dicte ce que nous devons faire en matière de renouvelable dans notre pays, sachant que la politique énergétique allemande est loin d'être un modèle, comme on l'a vu ?

Je suggère donc la fin de la politique éolienne en France et, en attendant, puisqu'il faut y aller crescendo, une proposition de loi qui stipulerait que les éoliennes doivent être installées à minima à une distance de 1 000 mètres des habitations, et en respectant la règle H 10, à savoir une distance égale à dix fois la hauteur des éoliennes. Je préconise aussi la fin des subventions à l'éolien, j'en ai déjà parlé. En ce qui concerne l'éolien marin, il faudrait que les installations ne puissent être faites qu'au-delà de 50 km des côtes, si d'aventure cette politique, devait être continuée, parce que ce serait, aujourd'hui, sacrifier nos acteurs du monde marin, les pêcheurs, au profit d'une industrie qui détruirait tout le corps social, et dont l'efficacité énergétique, en tout cas pour notre pays, reste à établir. Merci à vous de votre attention.



Débat avec les députés

Laure de la Raudière, députée d'Eure-et-Loir

Juste un mot supplémentaire pour saluer le travail du président de la commission d'enquête, Julien Aubert, sur ce sujet. Je ne l'ai pas suffisamment dit tout à l'heure et je voulais le rajouter. Dans le cadre du rapport de la commission d'enquête, nous avons signé avec lui-même et sept députés, une dizaine de recommandations sur l'éolien, dont celle que vous citez, c'est-à-dire arrêter de subventionner les éoliennes, mais aussi mettre en place un moratoire sur l'éolien terrestre et maritime quand il n'y a pas de consensus politique local, permettant ainsi une véritable concertation pour l'implantation d'éoliennes.

« Mettre en place un moratoire sur l'éolien terrestre et maritime quand il n'y a pas de consensus politique local »

« *Le PDG d'EDF a souligné que ce système a permis l'émergence de fortunes colossales* »

Nous avons également dit qu'il fallait **rééquilibrer les crédits budgétaires consacrés aux énergies renouvelables vers les nouvelles filières énergétiques, par exemple l'hydrogène** ; proportionner la hauteur des éoliennes à la distance des premières habitations, avec une distance minimale de 1 500 mètres que recommande l'Académie de médecine ; remettre en place des documents d'urbanisme permettant de planifier l'éolien, et ses zones de développement ; permettre aussi de faire respecter les éventuelles nouvelles contraintes d'urbanisme quand il y a un *repowering*, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. **Voilà des propositions très concrètes, dont j'espère qu'elles vont déboucher sur une proposition de loi. Il faut maintenant que l'ensemble des élus, l'ensemble des députés prennent conscience de cela pour qu'elle puisse être adoptée.** Voilà ce que je voulais ajouter par rapport à mon introduction, et encore une fois saluer le travail de Julien Aubert à la présidence de cette commission d'enquête.



José Évrard, député du Pas-de-Calais

Merci monsieur Bouglé de votre exposé. Je dois dire que je l'ai écouté avec beaucoup d'attention, d'autant que j'ai lu votre livre avec beaucoup d'avidité ainsi que d'autres, d'ailleurs, sur le sujet. La description que vous faites est celle d'une situation alarmante qui pourrait se résumer en un mot : le *greenwashing*, c'est-à-dire qu'on "lave vert", que l'on met en place un système de transfert des ressources des Français pour permettre à de nouvelles fortunes de se faire. Ce n'est pas moi qui le dis, mais bien M. Lévy, le PDG d'EDF, qui soulignait que ce système a permis l'émergence de fortunes colossales.

Vous parlez de pollution, d'éoliennes, je suis tout-à-fait d'accord avec vous, et vous avez avec pertinence cité certains chiffres. Mais ne peut-on pas imaginer que cette pollution soit encore pire que la pollution pétrolière ?

Vous parlez des terres rares, ce qui est effectivement quelque chose de monstrueux dont on ne mesure pas toute l'importance et toute l'incidence sur les temps à venir. Et pourtant, **on persiste, on klaxonne pour aller plus vite dans le béton !** Vous disiez que tout cela n'a pas de sens. Si, il y a un sens : c'est au moins celui de détruire le potentiel nucléaire de ce pays en s'attaquant aux réacteurs nucléaires : un réacteur nucléaire représente 400 millions d'euros. Si l'on en détruit 18, cela fera 7 milliards d'euros que l'on perd pour ce pays. On ajoute les subventions à la filière éolienne et tout ceci conduit à une catastrophe financière. Je ne sais pas si Wall Street miserait là-dessus.

Voici donc le premier sens caché ; et il y en a un second : **on a cassé quelque chose d'important qui a pour nom le projet Astrid, le réacteur à neutrons rapides.** Mais je fais là une parenthèse et j'applaudis à la façon dont vous avez fait la démonstration que, sur les questions écologiques, les écologistes sont très peu écologiques. Vous avez parlé de Greenpeace, mais l'on pourrait ajouter Europe Écologie - Les Verts et WWF qui viennent ramasser l'argent. Ce réacteur à neutrons rapides, dont je parlais donc, permet de traiter le plutonium et l'uranium appauvris. Lorsque l'on écoute M. Bréchet, de l'Institut national des sciences, il explique que nous avons devant nous 7 500 années d'énergie possibles. On est donc là dans l'aberration la plus totale. Ce n'est pas un non-sens. L'Allemagne, que vous avez citée, a décidé d'arrêter, ainsi que l'Espagne. Mais comme l'Allemagne a supprimé ses réacteurs nucléaires, comme elle n'a pas pu compenser avec les éoliennes sa capacité de production, elle a donc fait appel au lignite. Pour deux raisons, vous l'avez dit aussi, mais je crois qu'il faut beaucoup insister là-dessus : le nucléaire, le gaz, le charbon, le lignite, c'est ce qui permet, lorsqu'il y a des pointes, de pouvoir gérer l'approvisionnement en électricité.

Vous dites qu'il y a 7 % de réserve d'électricité, mais **rien ne nous dit que demain, lors d'un pic de demande d'électricité, nous ne serions pas en panne sèche comme aux États-Unis** qui se trouvent souvent dans des situations comme celle-là, par exemple, à New York, ou ailleurs encore. J'ai, en ce qui me concerne, des chiffres inférieurs aux vôtres, mais vous êtes mieux placé pour me les confirmer ou les infirmer, et notamment quant au plan "éoliennes" prévu par l'État à l'horizon 2050. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, c'est quelque chose comme 3 500 millions de tonnes d'acier, 800 millions de tonnes de cuivre, et 40 millions de tonnes d'aluminium. C'est quelque chose de démentiel, dont on a du mal à mesurer l'impact au niveau de l'écologie, au niveau de la planète.

*« Détruire
le potentiel
nucléaire de
ce pays en
s'attaquant aux
réacteurs »*

Tout cela pour dire que, effectivement, **je suis satisfait de cette réunion et de la façon dont vous avez exposé les faits**, parce que l'on est souvent regardé comme des gens bizarres lorsque l'on remet en cause les éoliennes et le *greenwashing*. L'essentiel, vous l'avez dit, c'est l'argent avec, 220 euros le MWh pour l'éolien maritime, 80 euros pour le terrestre, mais la production à coût coûtant, c'est 42 centimes le MWh pour EDF. Le problème vient de la CSPE, avec le prix de l'électricité qui a augmenté de 50 %. C'est-à-dire que, au-delà de la CSPE, il y a 50 % d'augmentation de l'électricité payés par le contribuable. C'est la vache à lait avec, comme résultat, le mouvement des Gilets jaunes.



Fabien Bouglé

**« Il y a 50 %
d'augmentation
de l'électricité
payés par le
contribuable »**

Monsieur le député, je vous rejoins sur un point qui demanderait une enquête pour laquelle nous ne disposons pas des moyens nécessaires. Mais, effectivement, l'Allemagne n'a-t-elle pas intérêt à plomber notre production d'électricité qui est compétitive, pour des raisons de compétitivité industrielle ? En réalité, **notre façon d'avoir des institutions ou des ONG qui détruisent notre modèle, qui veulent nous en imposer un qui n'est pas efficace, mérite notre attention la plus totale**. Effectivement, l'Allemagne a infiltré, à travers cette structure de lobbying, notre ministère de l'Écologie. Elle a intérêt à exercer son influence pour augmenter le coût de notre électricité afin que nous soyons moins compétitifs. Cela a donc, à mon avis, des effets très importants en termes de commerce extérieur. Mais encore une fois, je n'ai pas suffisamment d'outils d'enquête et d'éléments qui me permettraient de travailler sur ce sujet. Je pense toutefois que vous avez parfaitement raison dans votre analyse.



Yves Daniel, député de Loire-Atlantique

Bonsoir à toutes et à tous, merci pour cette présentation. Je me présente, je suis Yves Daniel, député de Loire-Atlantique, justement dans la circonscription de Nozay où se trouve le parc éolien des Quatre Seigneurs. J'ai été entendu avec les exploitants agricoles concernés, très touchés par les impacts et les nuisances de ce parc éolien. Juste une remarque que j'aimerais faire à propos de ce que vous avez dit concernant la biodiversité et la santé des humains et des animaux. Il s'agit évidemment, de mon point de vue, d'un sujet que l'on ne développe pas assez : nous sommes là au début d'un enjeu important pour la santé du vivant, de notre planète, certes amené par l'éolien, mais, d'une façon beaucoup plus générale, par la production d'ondes électromagnétiques, d'ultrasons, etc. Cette pression s'exerce petit à petit et provoque de l'électrosensibilité chez tous les êtres vivants. Vous savez comme moi que les animaux, et les bovins en particulier, sont cinq fois plus électrosensibles que les humains, et que le meilleur test est bien celui-là.

Lorsque, dans deux exploitations autour de ce parc éolien des Quatre Seigneurs, on constate la mort de 300 animaux, doit-on attendre que des hommes meurent aussi pour faire quelque chose ?

Je ne remets pas en cause l'éolien et les énergies renouvelables, mais moi qui suis plus ancien que certains autres, je ne peux m'empêcher de faire le lien avec ce que l'on appelle les géobiologues aujourd'hui, que l'on appelait hier magnétiseurs, sourciers, radiesthésistes, et qui sont capables de nous dire que les parcs éoliens sont aménagés avec des éoliennes construites sur des failles provoquant des ondes électromagnétiques, des champs telluriques, je ne vais pas développer. Mais dès lors que l'on creuse et que l'on met des tonnes de ferraille dans le sol, nous savons bien que nous déséquilibrons ce même sol d'un point de vue magnétique et tellurique.

J'espère que ce travail-là va d'abord nous permettre très rapidement de reconnaître les compétences des géobiologues pour, au moins, éviter des conséquences sur la santé du vivant en général, les humains comme les animaux.

« Nous sommes là au début d'un enjeu important pour la santé du vivant, de notre planète »

Ensuite, il nous appartient à nous, les députés, les législateurs, de faire évoluer la loi par rapport à cela. **Cela fait cinq ans que j'ai proposé des amendements qui n'ont jamais été retenus : Ségolène Royal me certifiait qu'il ne fallait pas m'inquiéter** et que tous ces gens qui se plaignaient de l'impact des zones électromagnétiques étaient contre l'éolien. Nicolas Hulot me dit exactement la même chose. J'ai rencontré le président de la commission de l'Environnement à Bruxelles qui m'a également tenu le même discours.

François de Rugy, dont je suis proche territorialement, accepte enfin de m'entendre pour que nous puissions au moins poursuivre les études et ne pas laisser les gens avec leur mal-être et leur souffrance. Aujourd'hui encore, j'ai pris contact avec le ministère de l'Environnement et avec Matignon, pour dire qu'il fallait arrêter ce massacre perpétré sur la planète et sur ses êtres vivants par les ondes électro-magnétiques provoquées par les parcs éoliens.

*« Poursuivre
les études et ne
pas laisser les
gens avec leur
mal-être et leur
souffrance »*



Fabien Bouglé

Je suis ravi de votre intervention. Permettez-moi de réagir sur deux points, d'abord sur la question de l'effet nocebo. Vous avez souligné quelque chose qui, selon moi, est absolument inadmissible. Aujourd'hui, certains et notamment l'Académie de médecine, répondent au problème de santé relevé dans le monde entier en l'expliquant par l'effet "nocebo", l'inverse de l'effet placebo. C'est-à-dire que ce sont les informations négatives véhiculées sur les réseaux sociaux qui provoquent les maladies des gens vivant à proximité des éoliennes. En un mot, vous avez entendu des informations négatives et ce sont vos a priori psychologiques négatifs qui font que vous êtes malade ! Je ne sais pas si les vaches ont accès aux réseaux sociaux, mais il va falloir m'expliquer comment 300 vaches sont mortes, à proximité d'éoliennes, car il n'est sûrement pas question d'un effet nocebo ici. Cette attitude est extrêmement grave.

Cela rajoute du malheur chez les personnes qui sont déjà des victimes, parce qu'on leur explique que si elles sont malades, c'est de leur faute. La particularité en ce qui concerne l'exploitation des époux Potiron – et ils l'ont dit dans la presse –, c'est qu'ils étaient favorables à l'éolien et on ne peut donc pas prétendre, à l'égard de leur exploitation, que c'est dû à un effet nocebo. Ils l'ont répété dans la presse, ils étaient contents, en faveur de l'éolien, et ont fait installer ces éoliennes sur leurs propres terres. Je me suis bien gardé de les solliciter, je sais qu'ils ne veulent pas être en lien avec des "anti-éoliens" et ils ont bien raison, car il faut déjà qu'ils s'occupent de leurs problèmes, c'est tout à fait légitime. Et il faut résoudre ce problème.

Il y a donc ce problème d'effet "nocebo". Dans une commission d'enquête parlementaire en Australie, des médecins se sont insurgés en disant que c'étaient des atteintes à la responsabilité professionnelle médicale des médecins qui osent parler d'effet nocebo, sans même mener des investigations complémentaires, analyses sanguines, etc.

Pour le cas de Nozay, l'administration nous assure qu'il n'y a pas d'effets directs provenant des éoliennes, mais on nous dit dans le même temps que c'est peut-être dû aux raccordements. Il va falloir m'expliquer comment les éoliennes ne sont pas en cause, si l'on parle des raccordements, de l'électricité tellurique qui est liée aux raccordements ou encore des ondes électromagnétiques. Tout cela est bien lié aux éoliennes. En tout état de cause, **les constats d'huissier qui ont été réalisés au moment de l'arrêt des éoliennes montrent que la production de lait est meilleure, que la santé est meilleure** ; en un mot, tous les signaux sont au vert lorsque les éoliennes sont à l'arrêt. Il y a donc bien un lien entre l'activité de l'éolienne et la santé de ces malheureuses personnes installées à proximité de ces parcs éoliens, et celle de ces vaches.

En outre, l'association des médecins de famille canadiens a expliqué que les problèmes de santé des habitants provenaient d'un mélange d'infrasons, de bruit, d'électricité sale et d'électricité tellurique. C'est très intéressant, on retrouve ici ces mêmes éléments, documentés par le Canada. Il en va de la responsabilité de l'administration française de la santé et du ministère de l'Écologie de ne pas laisser se produire un scandale sanitaire, en rappelant le principe constitutionnel de précaution de notre droit français. Ce principe doit aujourd'hui s'appliquer en tout cas à l'installation des éoliennes. **Si l'on ne veut pas avoir un nombre très important de gens malades, il va bien falloir mettre un terme à la prolifération de ces monstres d'acier.**

« Il en va de la responsabilité de l'administration française de la santé et du ministère de l'Écologie de ne pas laisser se produire un scandale sanitaire »

« *On est en train de tout ravager, avec également un impact sérieux sur le tourisme* »

En avril 2018, un rapport de la Cour des comptes a précisé que le coût était de 120 milliards d'euros – nous avons tous des chiffres un peu différents, sans baisse des gaz à effets de serre. La Cour des comptes a aussi parlé d'inefficacité, mais ce rapport n'a toujours pas été pris en compte par nos élus au plus haut niveau. Je crois qu'il y a beaucoup de gens qui, en toute lucidité, ont pris en compte le fait que l'éolien était un véritable problème, économique, sanitaire, etc. Et malgré cela, on a ce sentiment d'un train fou, qui est sur des rails et que rien ne peut arrêter, malgré tout ce qui peut être dit.



Emmanuel Maquet, député de la Somme

Je voulais vous dire que, bien évidemment, ce combat-là, je le mène sur mon territoire. L'élément déclenchant a été le projet de parc d'éoliennes en mer. À deux reprises, nous avons eu un débat public, et quand vous dites qu'on fonce vers le mur, c'est vrai qu'il y a cette espèce de rouleau compresseur qui est en route, et, **quelles que soient les procédures écrites, de toute manière, on passe dessus, on écrase tout.** Nous avons un avis défavorable du parc marin, parce que ce parc d'éoliennes se trouve en plein cœur d'un parc marin naturel de la plaine picarde et de la côte d'Opale. Les marins pêcheurs, les chasseurs, les politiques, les écologues, tout le monde avait été réuni pour essayer de sauvegarder cet espace en mer. Cela étant, lorsque le promoteur a souhaité installer ces éoliennes au milieu, il a tout écrasé, il est passé en force malgré l'avis défavorable du parc, l'AFB (Association française pour la biodiversité) l'avait à ce moment-là récupéré. De toute façon, la volonté politique passe, envers et contre tout, et c'est franchement scandaleux.

Il y a dans la Somme près de 1 000 éoliennes installées environ 6 000 en France, c'est-à-dire que nous sommes le premier département éolien de France avec 15 % des installations. La préfète a pris un peu les choses en main et l'on commence à en parler, à insister sur le fait que l'on est en train de tout ravager, avec également un impact sérieux sur le tourisme.

Il faut l'évoquer car nous sommes en train de défigurer tous nos paysages. On souhaite que la France soit la première destination mondiale pour le tourisme avec 100 millions de visiteurs par an, mais, aujourd'hui, on installe des éoliennes dans tous les sens. Lors de cette commission d'enquête, nous nous sommes dit que des documents de planification avaient toute leur place pour suivre un peu la façon dont les choses allaient s'organiser.

Nous avons déposé un certain nombre de recours européens à propos de ce parc au large du Tréport et de Dieppe, mais il y a toujours cette volonté de passer en force et l'on ne respecte même pas les procédures. On passe par-dessus. La subvention devait être négociée au niveau de l'Europe, mais le traité de concession a, lui, été signé avant même que l'Europe ne s'exprime sur le sujet. C'est dire si les enjeux qui se trouvent derrière et cette espèce de rouleau compresseur sont effrayants.

Je suis totalement d'accord avec vous pour dire qu'ils s'agit d'investisseurs sino-japonais qui viennent chez nous, avec des taux de rentabilité que l'on aimerait bien avoir sur nos livrets de Caisse d'Épargne. Je crois que le parc sera rentable d'ici cinq ans sur une concession de vingt ans, et tout cela payé par le Français moyen qui, lui, a du mal à boucler ses fins de mois. Le scandale est pleinement là et nous essayons de mener ce combat sur le terrain. J'étais en relation avec des maires qui ont subi des baisses de dotation de fonctionnement et qui tentent de pallier cela en installant des éoliennes. Certains sont malins, les font installer le plus loin possible de leur propre commune, près du bourg voisin, pour ne pas en subir les conséquences, et récupèrent l'argent. **Ces éoliennes sont de véritables moulins à fric, il y a de l'argent à tous les niveaux et l'on achète le silence des gens.** Généralement, si des personnes finissent par accepter, c'est parce qu'elles ont été intéressées, de près ou de loin, ce que vous expliquez fort bien dans votre livre, et on le vit sur le terrain, ce qui est fondamentalement scandaleux.

« Ce que vous expliquez fort bien dans votre livre, on le vit sur le terrain »

« On attire les élus locaux en leur disant que si l'on installe des éoliennes chez eux, cela leur rapportera tant d'euros par an »



Pierre Cordier, député des Ardennes

Je voulais insister sur cet aspect de la fiscalité et notamment dans le contexte des baisses des dotations d'État. On attire les élus locaux en leur disant que si l'on installe des éoliennes chez eux, cela leur rapportera tant d'euros par an. Je voulais donc insister sur ce point-là et également vous remercier. Je faisais partie de la commission avec Julien Aubert et je rejoins Laure de La Raudière sur les propos qu'elle a tenus à propos du travail de celui-ci. Il est vrai que cet aspect lié à la fiscalité est vraiment un élément important. Quelles que soient nos sensibilités, nos tendances politiques, nous sommes tous finalement, autour de cette table, des écologistes, et nous souhaitons que la planète vive mieux, mais cela ne peut pas passer par n'importe quelle démarche et à n'importe quel prix. **Je suis moi-même particulièrement inquiet et ce que vous nous avez démontré ce soir mérite d'être davantage connu, pas seulement par des groupes restreints comme les nôtres, mais nous devons communiquer davantage.** Je suis prêt aussi, en tant que parlementaire, à le faire savoir par le biais des petits journaux que nous distribuons dans nos circonscriptions régulièrement. Il faut vraiment, à un moment ou à un autre, faire un effort là-dessus car ce que vous nous avez expliqué, et qui est vraiment impressionnant, vous l'avez fait très simplement et c'est donc à la portée du commun des mortels.

Je suis élu dans le département des Ardennes où il y a beaucoup d'espaces naturels, de forêts, et quand je me rends en Allemagne, qui est toute proche, et que je vois cette forêt allemande complètement transformée par ces éoliennes, je me pose aussi beaucoup de questions sur la manière dont les choses sont faites là-bas.

Et puis je terminerai sur ce point : je suis, depuis quelques années, président d'une commission locale d'information (CLI) d'une centrale nucléaire, parce qu'il y a une telle centrale dans le département des Ardennes, et il y avait une ancienne centrale qui est actuellement démantelée et qui est une référence en France, la centrale nucléaire de Chooz. **Je crois qu'il faut insister sur cette énergie nucléaire, sur la façon dont les choses se passent dans les centrales, même si tout n'est pas parfait.** En tant que président de CLI, je suis effectivement bien placé pour dire que tout n'est pas parfait. Mais il n'en demeure pas moins que cette énergie est dite propre, au-delà des déchets qu'il faut gérer, ce qui est aussi un problème. Je voulais en profiter pour faire un parallèle entre ces centrales nucléaires et les centrales à charbon et toutes ces autres structures qui polluent davantage que cette énergie. Merci pour cet éclairage. J'insiste encore en disant qu'il faut que nous communiquions toutes et tous sur nos territoires.



Fabien Bouglé

Juste deux points pour rebondir sur ce que vous avez dit. Vous avez parfaitement raison à propos du saccage que vous dénoncez aussi. En Bourgogne, par exemple, j'ai récemment découvert qu'il y avait un projet dans une forêt avec des éoliennes de 240 mètres de haut. On va détruire des forêts pour y installer 10 éoliennes de 240 mètres de haut ! Par ailleurs, il faut souligner la rapacité des commerciaux éoliens qui vont jusqu'à vouloir mettre des éoliennes là où se sont déroulés des parachutages de l'armée américaine, un lieu de mémoire, donc, de la Seconde Guerre mondiale ; dans des endroits à proximité des cimetières militaires de la Meuse. Un de mes camarades s'est battu, là-bas, et a réussi à l'emporter. Il y a aujourd'hui des comportements de rapacité inacceptables, car non seulement on veut installer des éoliennes partout, mais également à des endroits qui sont des joyaux d'ordre patrimonial, historique et écologique.

« On veut installer des éoliennes dans des endroits qui sont des joyaux d'ordre patrimonial et historique »

« *L'éolien est
une solution
obsolète,
ringarde,
dépassée, et
qu'il faut
arrêter* »

J'aimerais juste finir sur un point plus optimiste. Tout cet argent que l'on peut économiser, consacrons-le à la véritable écologie. Vous avez parlé des déchets nucléaires, personne ne le sait, mais **Gérard Mourou, prix Nobel de physique en 2018, a découvert un moyen de diminuer la radioactivité des déchets nucléaires de 1 million d'années à 30 minutes**. Et personne n'en a parlé. Aujourd'hui, il semblerait, et je le dis avec beaucoup de prudence, que la question des déchets nucléaires soit une question résolue de manière industrielle. Ce physicien a eu le prix Nobel de physique pour cette découverte. Il faut donc de temps à autre se montrer optimiste, avoir foi en l'avenir, dans la capacité de l'homme à trouver des solutions. Aujourd'hui, l'éolien est une solution obsolète, ringarde, dépassée, et qu'il faut arrêter. Merci.



Conclusion

Par ***Eudes Baufreton***

Merci, madame la députée Laure de La Raudière, de nous avoir permis d'organiser cette réunion ce soir. Merci Fabien Bouglé. Je vous redonne le titre de son livre : *Éoliennes, la face noire de la transition écologique*, aux éditions du Rocher. Je vous invite à vous le procurer si ce n'est déjà fait, et nous nous retrouverons bientôt avec Contribuables Associés. Merci à vous.

Crédits photos :

Contribuables Associés, p.1, 32

Assemblée nationale, p.6, 21, 22, 25, 28, 30 ; D.R., p.8 ; Fabien Bouglé, p.10, 11, 12, 14 ; Véronique de Viguerie, p.13.

Les Rendez-vous Parlementaires du Contribuable

- N°1 : Fiscalité et dépense publique (octobre 2002)
- N°2 : Le contrôle parlementaire de la dépense publique (mars 2003)
- N°3 : Grèves dans les services publics et service garanti (mai 2003)
- N°4 : Le financement public de l'audiovisuel (juillet 2003)
- N°5 : Les droits de succession : un impôt pour l'éternité ? (octobre 2003)
- N°6 : Le contrôle de la dépense locale (mars 2004)
- N°7 : Une loi pour le service garanti (juin 2004)
- N°8 : Pour une réforme du statut de la fonction publique (décembre 2004)
- N°9 : La publication du rapport annuel de la Cour des comptes, et après ? (avril 2005)
- N°10 : Faut-il réformer ou supprimer l'ISF ? (juin 2005)
- N°11 : Le surcoût de l'intercommunalité (octobre 2005)
- N°12 : Les aides à l'emploi, la mauvaise réponse au chômage ? (décembre 2005)
- N°13 : Stop à la hausse de la fiscalité locale (mars 2006)
- N°14 : La compétitivité fiscale de la France (mai 2006)
- N°15 : L'immobilier de l'Etat : le rapport Tron ...1 an après (octobre 2006)
- N°16 : Le retour à l'équilibre budgétaire, une ardente obligation (décembre 2006)
- N°17 : Le contrôle parlementaire de la dépense publique (février 2007)
- N°18 : Les coûts exorbitants du système de santé français (octobre 2007)
- N°19 : Les dérives de la dépense locale (décembre 2007)
- N°20 : La moralisation de la vie politique (janvier 2008)
- N°21 : Croissance : le rapport Attali, et après ? (avril 2008)
- N°22 : L'Europe et le contribuable : avantages et inconvénients (octobre 2008)
- N°23 : Retraite : la capitalisation est, et restera, le bon choix (décembre 2008)
- N°24 : Le train de vie des collectivités locales (janvier 2009)
- N°25 : Complexité administrative et instabilité juridique : le coût pour la France (avril 2009)
- N°26 : Finances publiques et sortie de crise (juin 2009)
- N°27 : Fiscalité : l'alibi de l'écologie ? (octobre 2009)

-
- N°28** : Y a-t-il une bonne et une mauvaise dette ? (décembre 2009)
- N°29** : Hôpitaux : la convergence tarifaire public / privé (avril 2010)
- N°30** : Le coût de la politique migratoire de la France (juin 2010)
- N°31** : Les fonctionnaires sont-ils des privilégiés ? (octobre 2010)
- N°32** : Baisser la dépense publique par la démocratie directe (décembre 2010)
- N°33** : Parlementaire ou fonctionnaire : il faut choisir ! (février 2011)
- N°34** : Fiscalité du Patrimoine (avril 2011)
- N°35** : Ce que nous coûte l'immigration irrégulière (juin 2011)
- N°36** : Les fraudes sociales ne doivent pas être une fatalité (octobre 2011)
- N°37** : Dette de l'Etat : on peut et on doit s'en sortir ! (décembre 2011)
- N°38** : Trouver 70 milliards d'économie en urgence ! (février 2012)
- N°39** : Fiscalité écologique ou fiscalité tout court (décembre 2013)
- N°40** : L'intercommunalité : moins de dépenses ou plus de fonctionnaires ? (avril 2014)
- N°41** : Pas de réforme de la fonction publique sans suppression de statut (juin 2014)
- N°42** : Public / privé : une inégalité inacceptable (novembre 2014)
- N°43** : Corruption, fraude : l'exemplarité contre le soupçon (avril 2015)
- N° 44** : La défense sacrifiée à l'Etat providence (juin 2015)
- N°45** : Matraquage fiscal : les classes moyennes sacrifiées (Novembre 2015)
- N°46** : Argent public : La transparence pour renouer la confiance avec les citoyens contribuables (Avril 2016)
- N°47** : Avantages et inconvénients du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source (Juin 2016)
- N°48** : Budget 2018 : 50 milliards d'économies sur le budget c'est possible ! (novembre 2017)
- N°49** : Avantages et inconvénients du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source (juin 2016)
- N°50** : Pour une réforme des droits de succession (avril 2018)
- N°51** : Le consentement à l'impôt (juin 2018)
- N°52** : Réduire les dépenses publiques : un impératif absolu ! (novembre 2018)
- N°53** : Grand Débat : trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts (mars 2019)
- N°54** : La lutte contre la fraude sociale (juillet 2019)

L'ARGUS DES 577 DÉPUTÉS

L'Argus des députés est un **outil unique en France** développé par Contribuables Associés.

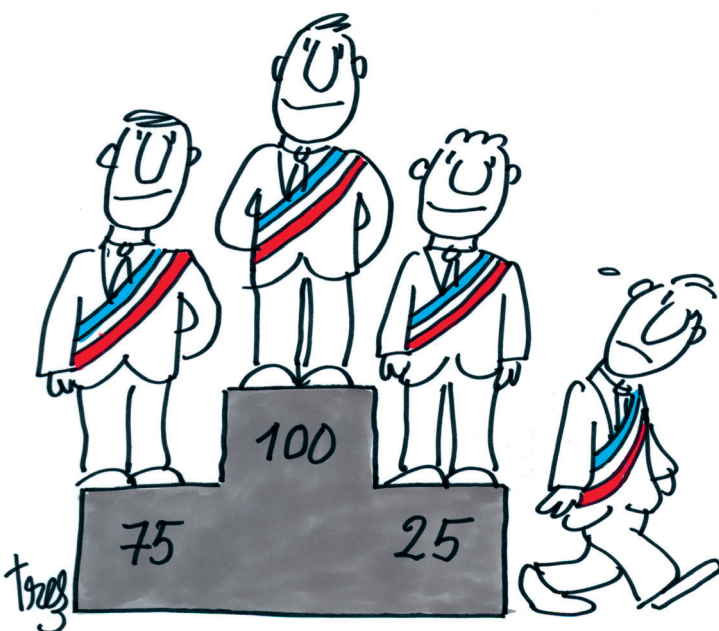
Comment est-il établi ?

> Tout au long de l'année parlementaire, il est proposé à l'ensemble des députés, sans aucun parti pris politique, de rédiger (ou de soutenir par leur signature) des propositions de loi ou des amendements qui visent à améliorer la situation des contribuables en France.

Les positions de chaque élu sur ces textes sont comptabilisées, appréciées, et conduisent à la publication d'un Argus des députés annuel.

> Autre critère de notation, la présence des députés aux Rendez-Vous Parlementaires, réunions de travail organisées par **Contribuables Associés** à l'Assemblée nationale autour de députés, d'experts et de représentants de la société civile.

Avec l'Argus des députés, l'électeur-contribuable a une idée précise, en quelques clics, de la détermination de son député à défendre ses intérêts.



Découvrez-vite
la note de chaque élu !

www.argusdeputes.touscontribuables.org

Cet Argus établit un palmarès par année parlementaire et par mandature.

Tous contribuables

Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts

@ Contribuables Associés

42, rue des Jeûneurs - 75002 Paris

Tél : 01 42 21 16 24 - www.touscontribuables.org



Broadcast Yourself™